



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Kenya

Question au Gouvernement n° 2769

Texte de la question

LIBÉRATION D'UN OTAGE NÉERLANDAIS ET MASSACRE AU KENYA

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Olivier Falorni. Monsieur le ministre de la défense, je veux tout d'abord vous dire, ainsi qu'aux forces spéciales françaises au Mali, notre très grande fierté après la libération de l'otage néerlandais retenu par AQMI. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

En tant que vice-président du groupe d'amitié France-Kenya, j'associe mon collègue Stéphane Demilly à cette question pour dire notre effroi, notre peine et notre colère, face à la barbarie qui a frappé ce pays qui pleure aujourd'hui ses enfants.

Pourquoi cette indifférence générale de la communauté internationale que seul le pape a tirée de sa torpeur coupable ?

Le groupe RRDP est viscéralement laïque ; et je suis personnellement athée. Mais il faut aujourd'hui dénoncer cette odieuse réalité : la volonté d'extermination des chrétiens à travers une partie du monde.

Quand des juifs sont assassinés pour ce qu'ils sont, nous condamnons à juste titre l'abjection qu'est l'antisémitisme. Quand des musulmans sunnites massacrent des musulmans chiites et inversement, nous rappelons que les musulmans sont les premières victimes de la sauvagerie islamiste.

Alors, quand des étudiants kényans sont triés et que 142 d'entre eux sont exécutés parce qu'ils sont chrétiens, quand des coptes sont décapités en Libye, quand des chrétiens de Syrie et d'Irak sont crucifiés par Daesh, il faut aussi, avec la même force, crier notre horreur et notre refus. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Et si nous devons à tout prix ne pas tomber dans le piège de la guerre des religions et des civilisations, la communauté internationale va-t-elle longtemps rester sourde, rester muette, rester aveugle face à ce martyr insupportable que subissent tant de chrétiens d'Afrique et d'Orient ? *(Mêmes mouvements.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Monsieur le député, je voudrais moi aussi rendre hommage à nos forces spéciales qui, avec beaucoup de professionnalisme et de courage, ont permis, dans la nuit de dimanche à lundi, de neutraliser un camp de terroristes d'AQMI et de libérer l'otage néerlandais, M. Rijke, prisonnier depuis 1 200 jours – il avait été pris en otage en même temps que notre compatriote M. Lazarevic.

Nous avons pu mener cette opération grâce à une surveillance par des moyens adaptés qui a duré dix jours et qui a rendu possible une manœuvre impeccable de nos forces spéciales.

M. Koenders, le ministre des affaires étrangères néerlandais, a joint Laurent Fabius pour le remercier. J'ai eu en ligne mon homologue de la défense. Les Pays-Bas souhaitent remercier la France pour son action. Ils sont présents, eux aussi, dans la lutte contre le terrorisme, puisqu'ils participent à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali – MINUSMA – avec 500 militaires, ce qui n'est pas rien.

Pendant ce même week-end pascal, nos forces ont assuré l'évacuation de Français et d'Européens au Yémen, sous le feu, leur permettant ainsi d'avoir la vie sauve. La France prend ses responsabilités, là comme ailleurs, puisque l'opération Barkhane nous permet de lutter en permanence contre les terroristes. Et notre soutien à l'*African Union Mission to Somalia* ou AMISOM, contre les Shebabs qui ont ensanglanté le Kenya, est total et pertinent, tout comme notre assistance aux forces africaines contre Boko Haram. La France est au rendez-vous de ses responsabilités. Elle souhaite que d'autres y soient aussi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2769

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 avril 2015](#)